



## Objet : Participation du public dans le cadre de la directive-cadre sur l'eau au-delà des frontières

La directive-cadre sur l'eau (DCE) a été adoptée par l'Union européenne en 2000 pour créer un cadre commun pour la gestion durable des ressources en eau. Elle tend à concilier les besoins économiques, sociaux et écologiques en intégrant des mesures de protection et de gestion dans les plans de gestion des bassins hydrographiques.

Le Luxembourg partage deux bassins hydrographiques avec ses pays voisins : celui de la Meuse et celui du Rhin. Les ressources en eau sont donc partagées et sa préservation, en quantité et en qualité, constitue un enjeu commun.

Le Luxembourg est représenté par l'AGE dans les commissions internationales pour la protection du Rhin (CIPR), de la Meuse (CIM) et pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS). Ces commissions établissent des plans de gestion de district hydrographique internationaux pour des cycles de 6 ans et réalisent des actions communes. Actuellement nous nous trouvons à mi-parcours du 3<sup>e</sup> cycle et une analyse des enjeux à considérer pour le 4<sup>e</sup> cycle est en cours dans les différents États membres. Dans ce cadre la population peut émettre son avis également sur les enjeux considérés par les pays riverains ayant une portion de district hydrographique commune avec le Luxembourg.

### Comment ?

Pays	Procédure	Délai
Allemagne	En partageant vos commentaires sur le document <a href="#">FGG Rhein - Anhörungsdocument zum Zeitplan und Arbeitsprogramm und WFGB</a> par courrier électronique à l'adresse <a href="mailto:eau@mev.etat.lu">eau@mev.etat.lu</a> Les contributions doivent contenir les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>Nom, prénom et adresse du contributeur ;</li><li>Nom et adresse de l'organisation au nom de laquelle est soumise contribution</li></ul> Les commentaires seront envoyés groupés par le Ministre de l'environnement, du climat et de la biodiversité aux Länder de la Sarre et du Rhénanie-Palatinat.	09/06/25
Belgique	En participant à l'enquête publique en ligne : <a href="#">Votre avis nous intéresse - Enquête publique du 02/12/24 au 02/06/25 - Directive-cadre sur l'Eau en Wallonie - SPWARNE © 2003 HB</a>	02/06/25
France	En participant à l'enquête publique en ligne : <a href="#">Nouvelle page d'accueil   Consultation du public sur l'eau</a>	25/05/25